

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-7019 rév. 12**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EUROFINS L.E.A.

N° SIREN : 433874237

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU - BIOCONTAMINATION
ENVIRONMENT / WATER QUALITY - BIOCONTAMINATION

réalisées par / *performed by :***EUROFINS L.E.A****505 rue Louis Berton****Les Milles****13290 AIX EN PROVENCE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from :* **01/01/2026**Date de fin de validité / *Valid until :* **31/12/2030**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

DocuSigned by:
Stéphane BOIVIN
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-7019 Rév 11.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-7019 Rév 11.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-7019 rév. 12

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

EUROFINS L.E.A
505 rue Louis Berton
Les Milles
13290 AIX EN PROVENCE

Dans ses unités :

- **Prélèvement**
- **Production**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Prélèvement

L'accréditation porte sur :

Des intervenants sont rattachés au laboratoire

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques - LAB GTA 29)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux destinées à la consommation humaine Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques Echantillonnage - à la ressource - en production - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520
Eaux de loisirs naturelles Eaux de loisirs traitées (eaux de piscines...) Eaux minérales naturelles	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521
Eaux de tours aéroréfrigérantes (IRDEFA) Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522
Eaux résiduaires	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-2

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé - LAB GTA 29)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux minérales naturelles utilisées à des fins thérapeutiques (postes de soins catégories I, II ou III)	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques	Echantillonnage instantané à partir d'un robinet ou d'un piquage	FD T 90-525

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Essais physico-chimiques des eaux sur site– LAB GTA 29)			
OBJET ⁽¹⁾	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Température (mesure instantanée)	Mesure à la sonde	Méthode interne ** P-P-V-WO 23081
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Conductivité (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	pH (mesure instantanée)	Potentiométrie Méthode à l'électrode de verre	NF EN ISO 10523
Eaux douces Eaux minérales naturelles	Chlore libre et total	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2
Eaux douces Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Oxygène dissous (mesure instantanée)	Méthode par luminescence (LDO)	NF ISO 17289

(¹) Pour les eaux minérales naturelles et les eaux carbogazeuses le laboratoire suit la version en vigueur du référentiel d'analyses du contrôle sanitaire des eaux ANSES/LHN/REF-CSE : « Référentiel d'analyses du contrôle sanitaire des eaux »

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

****Portée FIXE :** Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées

Unité technique : Production

L'accréditation porte sur :

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques (Analyses physico-chimiques des eaux - LAB GTA 05)			
OBJET ⁽¹⁾	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles ⁽¹⁾ Eaux carbo-gazeuses ⁽¹⁾	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles ⁽¹⁾ Eaux carbo-gazeuses ⁽¹⁾	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces Eaux résiduaires	Oxygène dissous	Electrochimie	NF EN ISO 5814
Eaux douces Eaux minérales naturelles ⁽¹⁾ Eaux carbo-gazeuses ⁽¹⁾	Turbidité	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7027-1
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles ⁽¹⁾ Eaux carbo-gazeuses ⁽¹⁾	Couleur	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7887 Méthode C
Eaux douces	Dureté	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne :* T-CH-WO 40152*
Eaux douces Eaux minérales naturelles ⁽¹⁾ Eaux carbo-gazeuses ⁽¹⁾	Alcalinité totale et composite (carbonates et hydrogénocarbonates)	Titrimétrie	NF EN ISO 9963-1
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles ⁽¹⁾ Eaux carbo-gazeuses ⁽¹⁾	Ammonium, chlorure, nitrate, sulfate, nitrite	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1
Eaux résiduaires	Orthophosphates	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1
Eaux douces Eaux résiduaires	Phosphore total, polyphosphate	Spectrophotométrie	NF EN ISO 6878
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles ⁽¹⁾ Eaux carbo-gazeuses ⁽¹⁾	Orthophosphates	Spectrophotométrie	NF EN ISO 6878
Eaux douces Eaux résiduaires	Azote Kjeldahl	Titrimétrie	NF EN 25663
Eaux douces Eaux résiduaires	DBO n	Electrochimie	NF EN ISO 5815-1
Eaux douces	DBO n	Electrochimie	NF EN 1899-2
Eaux douces Eaux résiduaires	ST-DCO	Méthode à petite échelle en tube fermé	ISO 15705

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques (Analyses physico-chimiques des eaux - LAB GTA 05)			
OBJET ⁽¹⁾	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles ⁽¹⁾ Eaux carbo-gazeuses ⁽¹⁾	Matières en suspension	Gravimétrie	NF EN 872
Eaux douces Eaux minérales naturelles ⁽¹⁾ Eaux carbo-gazeuses ⁽¹⁾	Carbone organique total (COT)	Oxydation chimique et détection par IR	NF EN 1484
Eaux douces	Carbone organique dissous (COD)	Oxydation chimique et détection par IR	NF EN 1484

⁽¹⁾ Pour les Eaux minérales naturelles et Eaux carbo-gazeuses le laboratoire suit les lignes directrices du document ANSES/LHN/REF-CSE, « Référentiel d'analyses du contrôle sanitaire des eaux ».

***Portée FIXE :** Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000 *
Eaux douces	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Ensemencement en milieu liquide Méthode colorimétrique et fluorimétrique Colilert®18 Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-2
Eaux salines et saumâtre	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en milieu liquide Méthode colorimétrique Colilert®18 Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-2
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-3
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	<i>Salmonella</i>	<u>Méthode qualitative</u> : Pré-enrichissement Enrichissements en milieu sélectif liquide Isolement sur milieu gélosé Confirmation	NF EN ISO 19250
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	Entérocoques intestinaux	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 7899-1
Eaux douces	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 7899-2
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux de process	<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i>	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide ou centrifugation puis traitement et ensemencement d'une partie du concentrât. Incubation à 36°C. Confirmation des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> après identification par agglutination au latex	NF T 90-431
Eaux douces Eaux de process	<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i>	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide Ou après concentration par filtration ou centrifugation puis traitement et ensemencement d'une partie du concentrât. Incubation à 36°C. Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> après confirmation et/ou identification par : - spectrométrie de masse (MALDI TOF) (Sirius MB IVD)	NF T 90-431 Méthode interne : ** T-MI-PR181016
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 36°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 22°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces	Spoires de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes (coagulase positive)	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90-412

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

**** Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables à 21°C	Ensemencement par Filtration. Incubation à 21°C. Dénombrement	Méthode interne : ** P-A-MIC-WO138159
Solution de contrôle des endoscopes	Micro-organismes revivifiables à 30°C	Filtration sur membrane Incubation à 30°C. Dénombrement des colonies	Méthode interne : ** P-A-MIC-WO138156
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 22°C	Filtration sur membrane Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	Méthode interne : ** P-A-MIC-WO134870
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 36°C	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	Méthode interne : ** P-A-MIC-WO134870
Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Germes aérobies viables totaux à 21°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 21°C. Dénombrement	Méthode interne : ** P-A-MIC-WO138158

**** Portée FIXE :** Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Analyses microbiologiques Essais d'évaluation de l'aérobiocontamination			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Environnement maîtrisé : - établissements de santé et domaines réglementés associés)	Flore aérobie revivable Levures - Moisissures	Dénombrement issu d'un prélèvement par impaction directe (milieu de culture gélosé)	Méthode interne : T-MI-WO45254
Environnement maîtrisé : - établissements de santé et domaines réglementés associés)	Levures - Moisissures	Identification issue d'un prélèvement par impaction direct (milieu de culture gélosé)	Méthode interne : P-A-MIC-WO145810

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Analyses microbiologiques			
Essais d'évaluation de la biocontamination des surfaces			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Environnement maîtrisé : - établissements de santé et domaines réglementés associés) Type de surface (plan de travail, personnel, textile, sol, équipement)	Flore aérobie revivifiable Levures - Moisissures	Dénombrement issu d'un prélèvement par application de boîte contact	Méthode interne : T-MI-WO45254
Environnement maîtrisé : - établissements de santé et domaines réglementés associés) Type de surface (plan de travail, personnel, textile, sol, équipement)	Levures - Moisissures	Identification issue d'un prélèvement par application de boîte contact	Méthode interne : P-A-MIC-WO145810

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/01/2026** Date de fin de validité : **31/12/2030**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-7019 Rév. 11.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr